



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 12 août 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suivi des travaux du barreau de Pont Lagot Mise en service des voies de rétablissement des accès locaux

Engagée en mars 2007, l'opération du barreau de Pont Lagot vise à assurer la continuité de l'itinéraire Paris-Brest par l'intermédiaire d'un raccordement de la rocade Nord-Ouest de Rennes à la RN12.

Le début du mois d'août 2010 constitue une étape importante pour les riverains du chantier avec l'ouverture à la circulation du passage supérieur n°3 (ouvrage PS3). Elle permet de mettre en service :

- **les voies de rétablissement de part et d'autre du barreau en cours de réalisation**
- **les accès et voies de circulation définitifs pour les riverains (lieux-dits : La Touche Thébault, la Basse Martinière, les Roches, le Grand Breil, Pont Lagot).**

Cette mise en service marque l'aboutissement d'une phase importante du chantier, avec l'achèvement, depuis mai 2010, de la construction ou de la modification des 5 ouvrages d'art que compte l'opération. En parallèle, les travaux de terrassement généraux, engagés en mars 2010, montrent aujourd'hui le tracé du barreau dans son environnement, ainsi que la progression du linéaire de merlons de terre anti-bruit.

Parallèlement à la création du barreau, les travaux visent également l'élargissement de la RN12 entre le passage supérieur n°2 (ouvrage PS2) et l'échangeur de Pacé. Ces travaux (terrassement, chaussées, assainissement) s'accompagnent de restrictions de la circulation pendant toute la période estivale (réduction de largeur des voies, limitation de vitesse, alternats ponctuels de nuit). La Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO) invitent les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation sur son site web www.diro.fr.

Les prochaines phases du chantier verront d'abord l'achèvement de l'élargissement de la RN12, ainsi que la finition des bretelles des diffuseurs Ouest, courant novembre 2010, puis du barreau et du diffuseur Est permettant le raccordement effectif de la rocade à la RN12 à une échéance prévue pour la fin 2011.

Contacts presse :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne
Mission Communication - Marie-Paule ARNOULD – 02 99 33 42 11

Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)
Mission communication - Jean-Yves Morlaix – 02 99 33 46 56